

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT AU SEIN DU COMITE DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION
DES MAIRES DU RHONE**

Rapport n° 2011-2083

- Procès-verbal -

Le président a ouvert le **1^{er} tour de scrutin.**

Il a été constaté que les urnes ne contenaient aucun bulletin.

La candidature suivante a été présentée :

- Monsieur Jean-Claude DESSEIGNE

Les conseillers ont déposé leur bulletin dans l'urne.

Les scrutateurs ont procédé au dépouillement du vote qui a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 147

- à déduire : bulletins blancs ou nuls : 13

- suffrages exprimés : 134

- majorité absolue : 68

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Claude DESSEIGNE	122 voix
- Madame Françoise CHEVALLIER	8 voix
- Madame Béatrice VESSILLER	4 voix

Monsieur Jean-Claude DESSEIGNE ayant obtenu la majorité absolue, à l'issue du 1^{er} tour de scrutin, a été désigné comme suppléant pour représenter la Communauté urbaine au sein du comité directeur de l'Association des Maires du Rhône.